

Un appel à faire barrage à Linky

CHESSY-LES-PRÉS. Le collectif Stop Linky organisait, mardi soir, une réunion d'information au sujet du compteur dit intelligent.



Effets sur la santé, utilisation des données, risques d'incendie... les questions sur le compteur Linky sont nombreuses.

Elle aurait dû se tenir à Ervy-le-Châtel, mais, faute de salle disponible, les organisateurs ont dû trouver un lieu de repli il y a quelques jours et c'est finalement à Chessy-les-Prés qu'a eu lieu, mardi soir, la réunion du collectif Stop Linky Troyes et agglomération et de



« Il faut vous mettre ensemble, à plusieurs, face à la pose des compteurs, mais aussi pour écrire à votre maire. »

Alain Gagnieux,
membre du collectif Stop Linky

l'association AAVEC (Association d'acteurs valorisant les engagements citoyens) Aube. Environ soixante-dix personnes se sont déplacées pour en savoir davantage sur ce compteur dit intelligent. Si les interrogations persistent (lire par ailleurs), beaucoup dans l'assemblée semblaient déjà avoir pris le parti anti-Linky : « Comment faire corps et entrer en résistance ? » « Il faut vous mettre ensemble, à plu-

sieurs, face à la pose des compteurs, mais aussi pour écrire à votre maire », répond Alain Gagnieux, membre du collectif. C'était là le mot d'ordre : « Mobilisez-vous ».

Avec la volonté, aussi, d'atteindre les élus. « Pourquoi les maires des petits villages ne prennent pas le sujet au sérieux ? » demande un habitant. « Des maires ne se sentent peut-être pas concernés, ils sont submergés de tâches », répond, à leur décharge, le membre du collectif.

350 MAILS ENVOYÉS AUX MAIRES DE L'AUBE

Pour autant, certains ont pris la question en main, soulignait le collectif : « 800 maires se sont déjà positionnés contre le compteur ». Un peu moins, selon la plate-forme opéra-

tionnelle anti-Linky (POAL) qui recense ces communes refusant Linky et en compte actuellement 710. Mais aucune dans l'Aube.

La semaine passée, Stop Linky a envoyé 350 courriels aux maires du département afin de relayer un message du maire de Bovel (Ille-et-Vilaine) qui pointe du doigt un déploiement de compteurs communicants ne respectant pas les conditions de sécurité en vigueur. Dans un arrêté daté du 10 octobre dernier, la municipalité de cette commune a décidé, par principe de précaution, de suspendre, durant un an, l'installation de compteurs Linky. ■ ANNE-CLAIRE GROSS

La prochaine réunion d'information du collectif Stop Linky et de l'association AAVEC se tiendra le 6 décembre à 18 h, à la mairie de Chaource.

LINKY, SOURCE D'INTERROGATIONS

La soirée s'est ouverte avec la diffusion d'un film résumant les principales raisons d'opposition du collectif à Linky : électrosensibilité, utilisation des données, risques d'incendie - évoquant celui survenu à Saint-Julien-les-Villas en avril, tout en rappelant que l'enquête a déterminé que le feu n'avait pas pris au niveau du compteur -, formation des installateurs... Des images soulevant plusieurs interrogations dans la salle.

Selon Enedis, quels sont les avantages pour l'utilisateur ? « De pouvoir faire des économies parce qu'on va pouvoir contrôler notre consommation... comme si on n'était pas déjà attentif », répond Claudette Marchand, du collectif.

« En réalité, le bénéfice est pour Enedis », assure Alain Gagnieux. Ce qui fait réagir un habitant : « Selon le rapport de la Cour des comptes, le bénéfice pour Enedis est supérieur à celui des consommateurs, il n'est pas uniquement pour Enedis. »

Peut-on dire non à l'installation du compteur ? « S'il est à l'intérieur, vous êtes tranquilles, ils ne peuvent pas s'introduire chez vous. Si c'est à l'extérieur, barricadez le compteur », conseille Alain Gagnieux, membre de Stop Linky.